

Formulaire de dépôt

A envoyer dûment complété à : vieducampus@icp.fr

L'ICP se mobilise pour la santé de ses étudiants et les initiatives & associations étudiantes.

1

Durant cette période difficile, l'**Institut catholique de Paris** accompagne et soutient les étudiants ou associations étudiantes en situation de fragilité, directement liée au contexte actuel de crise et aux besoins urgents qui en découlent. Il est donc proposé aux étudiants de l'ICP concernés de répondre à cette mobilisation exceptionnelle.

Cette mobilisation est inscrite dans le cadre de la **Contribution Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C.)**, instituée par la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » et collectée par les CROUS.

Habituellement, l'utilisation de la CVEC concerne 5 grands domaines : culture, social, santé, sport, animation de vie de campus. Nous avons donc retenu quelques axes pour vous permettre de nous indiquer les **difficultés** que vous pourriez rencontrer actuellement.

Les dossiers reçus seront vérifiés (validité des documents transmis, correspondance avec les critères retenus et cohérence du montant demandé). Puis les réponses seront transmises par voie informatique avant la fin d'année civile.

Avez-vous déjà obtenu d'autres soutiens financiers pour répondre en partie à votre demande ? (rayez la mauvaise réponse)

Oui Non

Si oui, par qui ? (précisez)

.....

Montant total de votre besoin :

.....

Montant sollicité auprès de l'ICP :

.....

Montant obtenu via d'autres soutiens :

.....

BUDGET PREVISIONNEL - DEPENSES

<i>Nature de la dépense</i>	<i>Montant de la dépense</i>	<i>Justificatifs à transmettre</i>
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
Montant total des dépenses	€	

Engagement du demandeur
Ne pas transmettre de document falsifié
Indiquer tout élément financier déjà perçu concernant votre besoin
Dépenser la somme reçue pour le besoin identifié lors de cette demande

Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention sera effectué uniquement par virement sur le compte bancaire (RIB/IBAN à fournir au nom du demandeur), dès vérification effectuée.

Date et signature du demandeur :

Pièces à joindre au dossier à vieducampus@icp.fr :

- Les attestations des financements déjà obtenus, s'il y a lieu
- Les attestations de demandes de financements en cours, s'il y a lieu
- Tout justificatif pouvant démontrer votre besoin
- Coordonnées bancaires (IBAN+BIC)
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité

Pour les associations :

- Statuts de l'association datés et signés
- Coordonnées bancaires (IBAN+BIC) de l'association
- Les devis ou bons de commande justifiant les dépenses envisagées

Le dossier complet est à retourner à vieducampus@icp.fr le plus tôt possible et au plus tard avant le 1er décembre 2020.